



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 24 février 2022

Publié le 28/02/2022

Date convocation : 15 février 2022

Présents ou représentés : 23

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi vingt-quatre février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BONZI, Maire.

Présents : Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Corinne CAPEL, Alain CLEMENT, Pierre DELCASSO, Michel DUSSAUD, Charly MARTIN, Madeleine MARTINEZ, Danielle MECA, Stéphanie MENEHINI Annie MERIC, Emmanuelle NITOT, Régine PESENTI, Bernard ROURE, Annie SZUBA, Vincent TAURELLE, Véronique TERRANA, Josette VELAY, Luc VEYRAT.

Pouvoirs : Dominique PASQUIER à Yvon BONZI, Hervé BRAHIC à Madeleine MARTINEZ, Pierre JEAN à Luc VEYRAT

Secrétaire de séance : Véronique TERRANA

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

Il donne lecture du dernier conseil municipal et demande son approbation :

UNANIMITE

Monsieur le Maire propose de rajouter 1 point à l'ordre du jour :

- Acquisition parcelle AI 415.

UNANIMITE

1. Subventions aux associations 2022

Le conseil municipal décide de verser les subventions ci-dessous aux associations pour l'exercice 2022 :

Associations	Montant en euros
A.P.E.	1 000
La boule au carreau	500
Capitelles (les)	500
Centre social	70 200
Cercle Généalogique Uzège	200
Chasse La Quintinière	200
Flip St Quentin	1 800
Foot Ball Club St Quentin	1 500
Office Culturel	35 000
Rugby Club St Quentin	1 800
Tennis club	1 400
Terres de Méditerranée	24 500
Chavamieux	400
ADOT 30	100
Association des métiers d'art	800
Vignerons de l'uzège	150
TOTAL	140 050

UNANIMITE

2. Demande de subvention Agence nationale du Sport

Le conseil municipal approuve la demande de subvention à l'Agence nationale du Sport pour l'aménagement d'un terrain multisports.

Le montant prévisionnel des travaux projetés est de 191 655.46 € HT.

Le plan de financement des travaux est le suivant :

- Participation l'Agence nationale du Sport : 30 %
- Participation Région Occitanie : 20 %
- Participation DETR : 30 %
- Autofinancement commune : 20 %

UNANIMITE

3. Marché nocturne

M. le Maire rappelle aux membres présents que l'Office de tourisme d'Uzès et le Comité de promotion agricole de l'Uzège organisent comme chaque été les marchés nocturnes.

A st-Quentin, il aura lieu le mercredi 20 juillet 2022.

UNANIMITE

4. Echange parcelles Madame Girard

Le Maire explique au Conseil que Madame Catherine GIRARD demande à céder à la commune ses parcelles AD 327, 339, 346, 351, 364, 369, 376, 382 et AH 114 d'une surface totale de 10 271 m² en échange des parcelles AD 46, 47, 48, 51, 55, 57, 61, 62, 70, 71, 74, 77, 78, 116 d'une surface totale de 22 958 m², appartenant à la commune.

Tous les frais de cet échange seront pris en charge par Madame GIRARD.

UNANIMITE

5. Acquisition angle parcelle AI415

M. le Maire propose aux membres du conseil l'acquisition d'une partie de la parcelle AI415 appartenant aux consorts Pujolas d'une surface totale de 18 m² pour un montant total de 2 160 euros.

UNANIMITE

Décisions du maire

- **Décision n° D2022-03** relative à la vente aux établissements DINATAL de 2 bennes de stockage pour un montant de 1 500 € TTC.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Maire,
Yvon BONZI



